

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mai 2012
(convocation du 14 mai 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à compter de 12h25	Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à compter de 12h25	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à compter de 12h25
Mme. CARTRON Françoise à M. FELTESSE Vincent à compter de 12h	M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie à compter de 12h
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h45	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. PIERRE Maurice à Mme. FOURCADE Paulette à compter de 12h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 9h50
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. LIRE Marie Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à compter de 11h30	Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LACUEY Conchita à M. TURON Jean-Pierre à compter de 12h	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h15
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel à compter de 10h15	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme TERRAZA Brigitte à M. FREYGEFOND Ludovic à compter de 10h35	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël jusqu'à 10h10
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 12h	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. TOUTON Elisabeth
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. FAORO Michèle	M. SIBE Maxime à M. CAZENAVE Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Congrès et Expositions de Bordeaux - Aéro Defence Support (ADS) Show Europe - 25, 26 et 27 septembre 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société Congrès et Expositions de Bordeaux organise les 25, 26 et 27 septembre 2012 le premier salon européen du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) Aéronautique de Défense.

Cette manifestation, se déroulant sur la Base Aérienne 106 de Mérignac et l'Aérocampus de Latresne, doit permettre à tous les acteurs d'un secteur porteur, comme celui de la maintenance en condition opérationnelle, de se réunir pour des rendez-vous d'affaires à vocation commerciale et technologique, soutenus par un programme de conférences et de tables rondes. En outre, cette manifestation doit constituer une véritable vitrine pour les métiers du MCO Aéronautique à travers la tenue d'un forum métier qui mettra en avant les ambitions régionales en termes de formation MCO.

Contexte

Dans le cadre de son association au pôle de compétitivité Aerospace Valley, la Région Aquitaine est aujourd'hui l'une des régions motrices de la filière Aéronautique Spatiale Défense dans le monde. Forte de son savoir-faire, la Région Aquitaine est aujourd'hui présente dans les plus grands programmes du secteur aéronautique : A380, Rafale, Laser Mégajoule, etc.

Ainsi, le secteur ASD civil et militaire est l'une des quatre grandes filières industrielles de la Communauté Urbaine de Bordeaux avec plus de 10 000 emplois directs : avions d'affaires, de combat, carburants pour missiles et fusées, systèmes embarqués, etc.

Les perspectives de développement de ce secteur couplé à une forte volonté politique visant à doter la métropole bordelaise d'un site dédié à ces activités, ont conduit à l'avènement du parc technologique Bordeaux Aéroparc.

Ce cluster peut ainsi compter sur :

- la présence de 7 grands établissements, tous acteurs majeurs du secteur ASD (Dassault Aviation, EADS Sogerma, Sabena Technics, Snecma Propulsion Solide, Thales Avionics SA, SME-Safran et EADS Astrium),
- la présence d'un vaste réseau de TPE-PME sous-traitantes (20 établissements), représentant près de 330 emplois, qui renforcent par leur présence et leur dynamisme la grappe aéronautique et forment, de fait, la richesse et la pertinence du tissu industriel local (Acos, Aero Technique Espace, Catherineau, Latecis/Latelec, Geodis Logistics, Itac Inspection, LGM, Aertec, LCF, Deolan, etc).

Enfin, la CUB connaît l'implantation de structures du Ministère de la Défense avec notamment, l'AIA de Floirac et le transfert des effectifs de la SIMMAD (Structure Intégrée du Maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense) à Mérignac. En effet, la Communauté Urbaine de Bordeaux se prépare à accueillir en 2012, sur la Base Aérienne 106 de Mérignac, près de 855 militaires et civils de cet organisme interarmées spécialisé dans la maintenance du matériel et le ravitaillement.

En outre le rapprochement du Commandement du Soutien des Forces Aériennes (CSFA) de la SIMMAD, constitue une nouvelle étape dans la réforme du MCO entreprise par la Ministère de la Défense et offre de réelles opportunités pour le territoire communautaire.

Structuration de la manifestation ADS Show Europe :

La manifestation ADS Show Europe se doit d'être :

1. Un évènement B to B au cœur de la stratégie de développement économique du territoire communautaire (site : BA 106)

o Objectifs :

- Valoriser les savoir-faire du territoire dans les métiers du MCO en donnant l'occasion aux professionnels de valoriser leur savoir-faire et en permettant aux professionnels extérieurs de faire appel à ces compétences,
- Créer sur le territoire communautaire et Aquitain un rendez-vous professionnel incontournable au plan européen et international.

o Format :

- Un volet **salon** sur le modèle convention d'affaires, facilitateur de rencontres pour développer des partenariats armée/industrie,
- Un volet **exposition** avec des présentations de matériels,
- Un volet **conférences** avec des tables rondes/conférences réunissant des experts et des décideurs européens,
- Un volet **relation publique** (soirée).

2. Un forum métier (site : Aérocampus de Latresne)

- Objectifs :
 - Faire un état des lieux des besoins en recrutement, identifier les enjeux de formation, susciter les vocations,
 - Mobiliser l'opinion autour des métiers et des compétences de ce secteur.
- Format :
 - Une journée Métier, **ADS Training**, articulée en deux parties :
 - **ADS Training Forum**, orienté sur les métiers de l'aéronautique et les filières de formation possibles,
 - **ADS Training Seminar**, à destination des responsables des Directions de Ressources Humaines des industries de l'aéronautique et des organismes de formation.

Cibles de la manifestation ADS Show Europe :

La manifestation ADS Show Europe s'adresse aux :

- Acteurs de la Défense français et européens,
- Cabinets militaires du Ministère de la Défense,
- Maîtres d'ouvrage du MCO aéronautique militaire (DGA, EMAA, MMAe, SIMMAD,...),
- Organisations internationales (OTAN/NAMSA/OCCAR/AED,...),
- Grands groupes industriels nationaux et internationaux,
- PME-PMI/Start Up européennes,
- Organismes de formation : IMA/ISAe/Ecole de Formation des sous officiers de l'Armée de l'Air-EFSOAA, etc.

L'intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

La manifestation ADS Show Europe s'inscrit dans le cadre de la promotion des filières industrielles de notre territoire. Il est important que la CUB s'y inscrive afin de capter les projets économiques qui pourraient en découler.

Cet évènement s'inscrit pleinement dans la logique consistant, notamment, à favoriser les logiques d'organisation de filières, à promouvoir la création et le développement d'entreprises innovantes.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 820 000 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 75 000 €.

DEPENSES	€	RECETTES	€
Logistique		Partenaires privés	445 000
Promotion/Edition	400 000	Subventions :	
Commercialisation	170 000	- Conseil Régional	150 000
Coordination	180 000	- FEDER	150 000
générale/Suivi	70 000	- CUB	75 000
financier			
TOTAL CHARGES	820 000	TOTAL PRODUITS	820 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire n°E1/90-NN/120/90 du 03/07/1991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

VU la délibération n°2011/0156 du conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de la société Congrès et Expositions de Bordeaux à hauteur de 75 000 € pour l'organisation de la manifestation « Aéro Défense Support Show Europe » qui se déroulera les 25, 26 et 27 septembre 2012 est recevable dans la mesure où :

- Cette action s'inscrit dans l'axe « Industrie : Aeroparc, Chimie, Logistique » et plus particulièrement dans l'action 2.1 : Marketing industriel « Spécifier et promouvoir les filières industrielles de la métropole » du Schéma Métropolitain de Développement Economique,
- Cette manifestation contribue à impulser une réelle dynamique autour des composantes du MCO aéronautique de Défense du territoire communautaire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 75 000 € HT en faveur de la société par actions simplifiées Congrès et Expositions de Bordeaux pour le soutien à l'organisation de la manifestation « ADS Show Europe » qui se déroulera les 25, 26 et 27 septembre 2012.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2012 ; chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient et le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUIN 2012

PUBLIÉ LE : 20 JUIN 2012

M. JEAN-JACQUES BENOIT